



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÈGLEMENT DE TAXATION

AVIS PUBLIC est par la présente donné, à l'effet que lors de la réunion spéciale du 19 décembre 2022 à 19 h 30, sera donné l'avis de motion et le règlement de taxation pour l'année 2023 sera déposé.

Toute personne intéressée est invitée à assister à cette assemblée qui se tiendra à la salle du conseil située au 260, rue Pettigrew, Saint-Léonard-de-Portneuf, GOA 4A0

Donné à Saint-Léonard-de-Portneuf, ce 12^{ième} jour de décembre 2022

Fait à Saint-Léonard-de-Portneuf, ce 12 décembre 2022.

Serge Allaire, directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut en affichant une copie aux endroits désignés par le Conseil et dans un journal local, le 12 décembre 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 12^e jour de décembre 2022.

Serge Allaire, directeur général